

**DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP) – PAGE COUVERTURE
SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)**

**RESSOURCES EN MATIÈRE DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL
PLATEFORME NUMÉRIQUE DU SYSTÈME DE GESTION D'INFORMATION DES SUBVENTIONS ET
DES CONTRIBUTIONS (SGISC)**

Numéro de l'invitation INFC-2024/25-PS5363:	Modification n° 2
Date de la modification de la DDP :	8 mai 2024
Agent d'approvisionnement :	Robert Labrie
Adresse de livraison des propositions. Les soumissions doivent être envoyées uniquement par courriel à : Courriel : procurement-approvisionnement@infc.gc.ca	
Date de fin de la période de soumissions :	27 mai 2024, À 14 H HAE
<p>Infrastructure Canada (INFC) lance une demande de propositions pour la prestation de services de soutien opérationnel qui sont essentiels à la conception, à l'élaboration, à l'essai et au déploiement d'un système qui répond aux besoins et aux attentes des parties prenantes. La proposition doit définir les moyens par lesquels les buts et objectifs techniques, de performance, de temps et autres seront atteints, en tenant compte de toutes les exigences énoncées. Un (1) contrat sera attribué à la suite de l'évaluation des réponses à la présente DDP.</p> <p>Ni la proposition admissible qui obtient le plus de points ni celle qui contient le coût le plus bas ne seront nécessairement acceptée. INFC se réserve le droit d'accepter toute proposition présentée sans négociation préalable.</p>	
La présente Demande de propositions comprend les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">Page couverturePartie 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUXPartie 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRESPartie 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONSPartie 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTIONPartie 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRESPartie 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET AUTRES EXIGENCESPartie 7 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENTPartie 8 – PIÈCES JOINTES, ATTESTATIONS ET RÉPONSES DES SOUMISSIONNAIRES	
Nom et adresse du soumissionnaire :	
Numéro de téléphone :	Courriel :
Signature du soumissionnaire : Par sa signature, le soumissionnaire accepte les modalités régissant la présente demande de propositions et certifie l'exactitude du contenu de sa proposition. Le soumissionnaire reconnaît par ailleurs avoir reçu tous les documents susmentionnés et en accepte le contenu. Il admet aussi avoir lu et compris toutes les modalités de la DDP contenues dans les documents ou intégrées par renvoi.	
_____ Signature	_____ Date

Modification N° 2

Cette modification est soulevé à :

1. Dans OC2, supprimer :

Pour une catégorie de ressources de non SPICT, les heures facturables doivent correspondre à un travail effectué qui correspond à au moins 70 % des tâches de la catégorie de ressources de SPICT.

Remplacer par :

Pour une catégorie de ressources de non SPICT, les heures facturables doivent correspondre à un travail effectué qui correspond à au moins 70 % des tâches de la catégorie de ressources de SPICT ou au moins 70% des tâches énumérées dans l'énoncé des travaux pour chaque catégorie.

2. Dans OC3, supprimer :

Le soumissionnaire doit démontrer son expérience de la provision de l'ensemble des cinq catégories de ressources suivantes en matière de services professionnels de GI-TI et répondre aux exigences du système opérationnel dans un maximum de trois contrats de clients en référence.

Remplacer avec :

Le soumissionnaire doit démontrer son expérience de la provision de l'ensemble des cinq catégories de ressources suivantes en matière de services professionnels de GI-TI et répondre aux exigences du système opérationnel dans un maximum de quatre contrats de clients en référence. Pour une catégorie de ressources de non SPICT, le travail effectué doit correspondre à au moins 70 % des tâches de la catégorie de ressources de SPICT ou au moins 70% des tâches énumérées dans l'énoncé des travaux pour chaque catégorie.

3. Dans CC2, supprimer :

20 points : Le soumissionnaire recevra 20 points pour la migration vers Microsoft PowerPlatform et Dynamics 365;

Remplacer avec :

20 points : Le soumissionnaire recevra 20 points pour la migration vers Microsoft PowerPlatform et / ou Dynamics 365;

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.